

RÉSOLUTION V – SAINT-SIÈGE

THÈME : CONFLITS ET SECURITE INTERNATIONALE

CONCERNE : CREATION D'UN STATUT SPECIAL POUR LA VILLE DE JERUSALEM

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Alarmée	par l'instabilité causée par le conflit israélo-palestinien rayonnant dans tout le Moyen-Orient;
Déplorant	que ce conflit a déjà coûté la vie à des milliers d'innocents;
Soulignant	que dans la situation actuelle, la reconnaissance de Jérusalem comme capitale de l'Etat d'Israël, notamment par les Etats-Unis d'Amérique, est perçue comme une provocation par de nombreux Etats membres;
Déplorant	le fait que plusieurs pays ont déjà déplacé ou envisagent de déplacer leur ambassade en Israël à Jérusalem;
Craignant	que le conflit ne s'aggrave encore plus;
Cherchant	un compromis et ainsi la paix entre les Etats;
Remarquant	que la reconnaissance de Jérusalem comme capitale tant d'un Etat Palestinien que d'un État d'Israël est envisageable et que la réconciliation de ces peuples, est la seule solution pour une stabilité durable dans la région;
Rappelant	que le multiculturalisme, le vivre ensemble et l'attachement à la paix mondiale sont toutes trois d'importantes valeurs chrétiennes, partagées par les Nations Unies;
Considérant	que l'Église catholique romaine, institution ancienne et vénérée, ayant toujours été gardienne de la paix et de la tolérance et ayant toujours trouvé un moyen de se faire respecter;
Constatant	l'absence d'objectif réel du service militaire suisse dans son état actuel;
Demande	la création d'un statut spécial pour la ville de Jérusalem, la plaçant sous mandat du Saint-Siège, tout en permettant aux deux Etats en conflit d'y avoir leur capitale politique (sans pour autant en avoir la souveraineté), garantissant ainsi à La Ville triplement sacrée sa sainteté et sa grandeur d'antan,
Charge	la Garde Suisse Pontificale, force armée de la Cité du Vatican, composée de soldats de l'armée de la Confédération suisse, pays réputé pour sa neutralité et son impartialité, de la sécurité de la ville,
Assurant	ainsi la paix et la prospérité dans la région, au nom du Seigneur Jésus Christ, crucifié pour les péchés des Hommes en effet, "Le fruit de la justice est semé dans la paix par ceux qui travaillent dans la paix, Amen" (Jacques 3:18).

Le texte français fait foi